



Assemblée générale

Distr. générale
12 novembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session
Cinquième Commission
Point 116 de l'ordre du jour
Plan des conférences

**Lettre datée du 12 novembre 2002, adressée au Président
de la Cinquième Commission par le Président
de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre du Président de la Sixième Commission datée du 7 novembre 2002 (voir annexe).

(Signé) Jan Kavan



Annexe

**Lettre datée du 7 novembre 2002, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Président
de la Sixième Commission**

J'ai l'honneur de vous transmettre, par les soins de votre bureau, la lettre ci-jointe qui est adressée au Président de la Sixième Commission (voir pièce jointe).

Le Président de la Sixième Commission
de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale
(*Signé*) Arpad **Prandler**

Pièce jointe

Lettre datée du 7 novembre 2002, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de la Sixième Commission

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre datée du 18 octobre 2002 (A/C.5/57/18) que je vous ai adressée au sujet du rapport du Comité des conférences pour 2002, publié sous la cote A/57/32, et en particulier de son paragraphe 79, où il est noté que les incidences sur les programmes et le financement de l'intégration des fonctions des services de secrétariat techniques de la Cinquième et de la Sixième Commissions seraient examinées par les organes compétents de l'Assemblée générale.

Vous vous souviendrez que j'avais indiqué dans cette lettre que la Sixième Commission avait prié le Secrétariat de lui transmettre des renseignements relatifs aux incidences de l'intégration proposée. J'avais également demandé à la Cinquième Commission de différer toute décision sur cette question, dont elle est saisie au titre du point 116 de l'ordre du jour, jusqu'à ce que la Sixième Commission ait reçu du Secrétariat les éléments d'information appropriés et ait eu l'occasion de les examiner.

Sur mon invitation écrite, le Secrétaire général adjoint et le Sous-Secrétaire général chargés du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sont venus présenter ces renseignements à la Sixième Commission à sa 25e séance, le 5 novembre 2002.

Les délégations se sont félicitées de la présence des représentants du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Tout en appuyant les réformes globales du Secrétaire général, les membres de la Commission et le Président de la Commission du droit international ont soulevé plusieurs questions détaillées au sujet des incidences du transfert du service de secrétariat technique de la Sixième Commission du Bureau des affaires juridiques à ce département, y compris les incidences pour les différents organes techniques et spécialisés de la Sixième Commission ainsi que pour les organes dont les rapports sont examinés par la Sixième Commission, et ont demandé des explications au sujet des avantages de ce transfert. Les questions soulevées et les observations formulées par les membres de la Commission et le Président de la Commission du droit international traduisent des préoccupations quant à la nécessité même de ce transfert. La crainte a été exprimée que celui-ci se traduise par une perte de la qualité des services fournis à la Sixième Commission et à ses organes dans l'exécution de leur mandat, inscrit dans la Charte, relatif au développement progressif du droit international et à sa codification [Art. 13, par. 1 a)]. Plusieurs délégations ont demandé si le transfert envisagé conduirait à des mesures d'économie pour l'Organisation ou s'il entraînerait au contraire des dépenses supplémentaires (A/C.6/57/SR.25).

En conséquence, la Sixième Commission demande que la Cinquième Commission tienne compte, en examinant cette question au titre du point 116 de l'ordre du jour, des sérieuses préoccupations formulées à ce sujet à la Sixième Commission.

Je vous adresse la présente lettre avec l'assentiment de la Sixième Commission.

Le Président de la Sixième Commission
de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale
(*Signé*) Arpad **Prandler**
